



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61705>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-61705**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assistance Publique Hopitaux Paris

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture d'appareillage d'installations électriques, de lampes LED et standards, de piles et batteries, de fils et câbles et de lampes spéciales

Description : Fourniture d'appareillage d'installations électriques, de lampes LED et standards, de piles et batteries, de fils et câbles et de lampes spéciales, nécessaire aux besoins des divers groupes hospitaliers, pôles d'intérêt commun et services du siège de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris.

Identifiant de la procédure : 3bf43101-9411-435c-bc12-a9f036d9f003

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 31520000 Lampes et appareils d'éclairage

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de lampes LED et standards

Description : Quantités prévisionnelles annuelles totales : 12 482 Unités

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31500000 Appareils d'éclairage et lampes électriques

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie listée est estimée à 60% du volume financier annuel et la partie catalogue 40%. L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou

moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Pour la présente consultation, aucun échantillon n'est demandé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (coefficient : 60%) : Prix 1-1 BPU 55% 1-2 HBPU 35% 1-3 RFA 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (coefficient : 20%) : Qualité technique : Spécificité technique du produit 2-1 Performance et consommation 50% 2-2 Durée de vie 50%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (coefficient : 15%) : Performance en matière de protection de l'environnement et sociétale dans le cadre du marché 3-1 Politique d'optimisation des emballages et matière des emballages utilisés 40% 3-2 Politique de transport 30% 3-3 Politique sociétale 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (coefficient : 5%) : Organisation logistique, SAV & Garantie 4-1 Catalogue 70% 4-2 Politique de transport 30%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/07/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 16/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hopitaux Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Assistance Publique Hopitaux Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture d'appareillage d'installations électriques, de fils et câbles

Description : Quantités prévisionnelles annuelles totales : 8 136 Mètres 13 1447 Unités

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31000000 Machines, appareils, équipements et consommables électriques; éclairage

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie listée est estimée à 60% du volume financier annuel et la partie catalogue 40%. L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Pour la présente consultation, aucun échantillon n'est demandé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (coefficient : 60%) : le prix 1-1 BPU 55% 1-2 HBPU 35% 1-3 RFA 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (coefficient : 20%) : la qualité technique : Spécificité technique du produit 2-1 Performance et consommation 50% 2-2 Durée de vie 50%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (coefficient : 15%) : Performance en matière de protection de l'environnement et sociétale dans le cadre du marché 3-1 Politique d'optimisation des emballages et matière des emballages utilisés 40% 3-2 Politique de transport 30% 3-3 Politique sociétale 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (coefficient : 5%) : Organisation logistique, SAV & Garantie 4-1 Catalogue 70% 4-2 Politique de transport 30%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/07/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 16/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hopitaux Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Assistance Publique Hopitaux Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Fourniture et livraison de piles et de batteries

Description : Quantités prévisionnelles annuelles totales : 382 399 Unités

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 31400000 Accumulateurs, piles et batteries primaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie listée est estimée à 70% du volume financier annuel et la partie catalogue 30%. L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Pour la présente consultation, aucun échantillon n'est demandé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (coefficient : 60%) : Prix 1-1 BPU 90% 1-2 RFA 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (coefficient : 20%) : Qualité technique : Spécificité technique du produit 2-1 Performance du produit 50% 2-2 Durée de vie 50%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (coefficient : 15%) : Performance en matière de protection de l'environnement et sociétale dans le cadre du marché 3-1 Part de produit reconditionné (BPU) 40% 3-2 Politique d'optimisation des emballages et matière des emballages utilisés 30% 3-3 Politique de transport 15% 3-4 Politique sociétale 15%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (coefficient : 5%) : Organisation logistique, SAV & Garantie 4-1 Catalogue 70% 4-2 Politique de transport 30%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/07/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 16/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hopitaux Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :

Assistance Publique Hopitaux Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Fourniture et livraison de lampes spéciales

Description : Quantités prévisionnelles annuelles totales : 1 756 Unités

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31500000 Appareils d'éclairage et lampes électriques

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie listée est estimée à 70% du volume financier annuel et la partie catalogue 30%. L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance,

sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Pour la présente consultation, aucun échantillon n'est demandé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 (coefficient : 60%) : Prix 1-1 BPU 90% 1-2 RFA 10%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 (coefficient : 20%) : Qualité technique : Spécificité technique du produit 2-1 Performance du produit 50% 2-2 Durée de vie 50%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 (coefficient : 15%) : Performance en matière de protection de l'environnement et sociétale dans le cadre du marché 3-1 Politique d'optimisation des emballages et matière des emballages utilisés 40% 3-2 Politique de transport 30% 3-3 Politique sociétale 30%

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 (coefficient : 5%) : Organisation logistique, SAV & Garantie 4-1 Catalogue 70% 4-2 Politique de transport 30%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 07/07/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Requise

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 16/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hopitaux Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Assistance Publique Hopitaux Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assistance Publique Hopitaux Paris

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Ville : KREMLIN BICETRE

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : secretariat.hotelier-restauration.aca@aphp.fr

Téléphone : 01 53 14 69 60

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0f63e4f3-2a7f-4b42-9ccf-9e21bc105265 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/06/2025 à 17:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2025